

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

DAET/08-428-42 du 16/06/08

APPEL A CANDIDATURES POUR DEUX POSTES DE COORDONNATEURS DE CFA EN LYCEES

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement, les Chefs de Travaux et
Mesdames et Messieurs les Enseignants

Affaire suivie par : M. KASTLER : 04 42 93 88 04 - Fax : 04 42 93 88 19

Deux postes à pourvoir

A compter du mois de septembre prochain, le Recteur a décidé de l'affectation d'un *poste de coordonnateur au sein du nouveau CFA interprofessionnel Education nationale de Marseille* (dont l'établissement support est le lycée Bonneveine) et d'un *poste de coordonnateur au sein du CFA du Pays d'Arles* (dont l'établissement support est le lycée professionnel Charles Privat).

Proposition :

- **poste de coordonnateur du CFA interprofessionnel Education nationale de Marseille**
- **poste de coordonnateur du CFA du Pays d'Arles**

I. Nature des postes

Il s'agit d'emplois d'enseignants (Lycée Technologique, Lycée Professionnel, Collège) mis à disposition à temps plein auprès de l'établissement support de chacun des deux CFA.

II. Attributions du Coordonnateur de CFA

- Mettre en œuvre les orientations définies par les instances dirigeantes du CFA,
- Assurer la coordination du fonctionnement administratif et pédagogique du CFA (et lorsqu'il y a lieu, de ses différentes Unités de formation par apprentissage au sein d'autres établissements),
- Participer à la démarche prospective et de promotion auprès des différentes entreprises partenaires du CFA,
- Etre apte à représenter en tant que de besoin les responsables du CFA auprès des entreprises partenaires et de différentes instances (Rectorat, Conseil Régional, Branches professionnelles, Chambres consulaires...).

III. Compétences requises pour le poste

Elles sont les suivantes :

- bonne connaissance du système éducatif et notamment des formations professionnelles et technologiques,
- bonne connaissance de la formation initiale en apprentissage,

➤ expérience de la pédagogie de l'alternance (sous statut scolaire ou étudiant et/ou par apprentissage...),

➤ connaissances en bureautique et informatique,

➤ capacités à animer et coordonner une équipe de personnels enseignants et administratifs et intérêt pour le travail en équipe, sous la responsabilité du Chef d'établissement - Directeur du CFA.

IV. Situation professionnelle

Le coordonnateur du CFA est placé sous la responsabilité directe du Chef d'établissement - Directeur du CFA.

V. Rémunération

Le salaire net mensuel correspond à l'échelon et au grade au moment de la prise de fonction, avec par ailleurs une indemnité liée à l'exercice de cette mission.

VI. Durée de la mission

- La mission est d'une durée d'un an renouvelable.

- Un rapport d'activités annuel sera établi.

VII. Candidatures :

❖ ***Pour le poste de coordonnateur du CFA interprofessionnel Education nationale de Marseille :***

Adresser un CV avec une lettre de motivation, à l'attention de Monsieur Corby, Proviseur du Lycée Hôtelier Régional de Marseille, avec copie au Rectorat (à l'attention de R. Kastler, Délégué académique aux enseignements techniques).

❖ ***Pour le poste de coordonnateur du CFA du Pays d'Arles :***

Adresser un CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur Saint Dizier, Proviseur du Lycée professionnel Charles Privat d'Arles, avec une copie au Rectorat (à l'attention de R. Kastler, Délégué académique aux enseignements techniques).

AVANT LE VENDREDI 27 JUIN DERNIER DELAI

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille